



Nadia Khrouz et Nazarena Lanza (dir.)

Migrants au Maroc Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales

Centre Jacques-Berque

Saisonniers du temps libre : modalités socio-spatiales de la présence des « hivernants » européens au Maroc

Brenda Le Bigot

DOI : 10.4000/books.cjb.933

Éditeur : Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung

Lieu d'édition : Rabat

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 5 septembre 2016

Collection : Description du Maghreb

ISBN électronique : 9791092046298



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LE BIGOT, Brenda. *Saisonniers du temps libre : modalités socio-spatiales de la présence des « hivernants » européens au Maroc* In : *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales* [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 04 septembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/933>>. ISBN : 9791092046298. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cjb.933>.

Ce document a été généré automatiquement le 4 septembre 2020.

Saisonniers du temps libre : modalités socio-spatiales de la présence des « hivernants » européens au Maroc

Brenda Le Bigot

- 1 Les « retraités au soleil » sont devenus au cours des dernières années un objet médiatique récurrent de la presse ou de l'audio-visuel français. Climat, crise économique, quête de bien-être et avantages fiscaux sont souvent présentés comme des éléments attractifs pour ces occidentaux seniors. Le phénomène commence à être abordé par les sciences sociales (Benson and O'Reilly, 2009). Il est néanmoins relativement peu envisagé du point de vue de la société de destination, en l'occurrence la société Marocaine, et peu connu dans la diversité des profils qu'il concerne. La présence d'Européens au Maroc, et plus spécifiquement d'Européens seniors, au Maroc, se décline en effet sous différentes formes. L'une d'elle se manifeste de façon durable, mais intermittente, il s'agit des « hivernants ». Présents chaque hiver sur le territoire marocain, ces étrangers occupent une place spécifique par rapport à la société marocaine, qu'il s'agit ici de commencer à préciser.
- 2 L'article repose sur une enquête menée dans la région d'Agadir en mars 2014. Elle mobilise une observation ethnographique ainsi que des entretiens conduits avec des « hivernants », mais également avec des Européens présents au Maroc de façon plus brève pour certains (touristes), et plus durable pour d'autres (résidents), ainsi qu'avec des responsables de structures (campings, résidences, institutions culturelles) en contact fréquent avec les « hivernants ». Cet éclairage sur la présence d'Européens au Maroc a pour objectif de s'inscrire dans une démarche de mise en regard de ce travail en cours sur les « hivernants », groupe bénéficiant d'une accessibilité privilégiée à la mobilité vers le Maroc, avec des travaux menés par d'autres chercheurs sur d'autres catégories d'étrangers au sein de la société marocaine, afin de faire émerger des différences de traitement et de perception.

Une présence européenne sous diverses formes

- 3 Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, les Européens constituent le groupe majoritaire de résidents étrangers, représentant 45,9 % de cette population. Suivent les groupes de résidents étrangers issus du Maghreb (23,9 %), du Moyen Orient (11,5 %), puis des autres pays d'Afrique (10,4 %). Ces chiffres sont à relativiser sur divers plans (Haut-commissariat au Plan, Direction de la statistique, 2009). Ils reposent tout d'abord sur la déclaration des enquêtés, et non sur le statut administratif. Aussi, ils ne tiennent pas compte du statut régulier ou irrégulier de l'étranger présent sur le territoire. Enfin, ces chiffres ne considèrent pas la présence d'Européens qui restent au Maroc grâce à leur autorisation d'entrée sur le territoire pour motif touristique. Cette autorisation, liée aux accords bilatéraux entre le Maroc et certains pays européens, est valable 3 mois, avec possibilité de prolongation pour 3 mois supplémentaires. Elle est également utilisée par certains pour rester de façon plus durable au Maroc, grâce à des sorties régulières du territoire suivies d'entrées immédiates.
- 4 Si les Européens présents plus de 6 mois par an au Maroc sont difficilement identifiables quantitativement, une partie est quasiment noyée dans d'autres catégories. Ainsi, la catégorie que nous nommons « hivernants », séjournant 3 à 6 mois au Maroc se trouve confondus avec la catégorie « touriste ». Bénéficiant de l'autorisation d'entrée de 3 mois, ils peuvent obtenir facilement une prolongation de 3 mois supplémentaires. Les résidences ou campings dans lesquels ils sont accueillis proposent généralement de prendre en charge les démarches. Si celles-ci peuvent être ressenties comme des contraintes administratives, elles sont généralement très bien intégrées par les hivernants. L'enquête a permis de constater que ces retraités développent rapidement un « savoir-faire » lié à la mobilité et qu'ils font face à assez peu d'entraves pour séjourner au Maroc durant près de la moitié de l'année.
- 5 S'il n'est pas possible de dresser un profil type d'hivernants sur une base statistique, l'enquête conduite à Agadir auprès de 49 répondants (représentant 88 personnes dont 39 couples) permet de repérer des traits communs, ainsi que des éléments introduisant une forte diversité au sein du groupe. En termes de situations de mobilité, le profil « couple » est très majoritaire avec 39 couples. Les individus voyageant seuls sont, parmi les personnes rencontrées, autant d'hommes (5) que de femmes (5). La moyenne d'âge est de 69 ans, et la nationalité française prédomine, avec 38 répondants (les autres nationalités représentées étant la belge, la britannique, la suédoise, l'allemande et l'italienne). Contrairement aux nationalités identifiées par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), les hivernants comptent, selon l'enquête, peu d'Espagnols. Ceux-ci sont inscrits dans une mobilité longue vers le Maroc plutôt dans le cadre d'un projet professionnel que lors de la retraite, qui s'oriente dans les provinces du Nord, notamment Tanger-Assilah et Tétouan (Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique 2009).
- 6 Un élément introduit néanmoins une grande diversité parmi les hivernants rencontrés dans la région d'Agadir, il s'agit du mode d'hébergement. Deux sous-groupes peuvent être identifiés, les camping-caristes et ceux choisissant un logement en dur. Parmi les camping-caristes, se différencient les itinérants, partageant leur 3 à 6 mois de séjour marocain entre plusieurs lieux, et les sédentaires, s'installant dans un seul camping

pour toute la durée du séjour. Parmi les résidents en dur, on peut également distinguer des itinérants et des sédentaires, même si la majorité séjourne dans un seul lieu ; mais surtout, se différencient les personnes qui résident en hôtel, en studio résidence, qui louent une maison ou un appartement, et celles qui sont propriétaires d'une maison, d'un appartement ou d'un mobile-home. Ces modes d'hébergement, et notamment la distinction camping-car et logement en dur, participent d'une segmentation socio-spatiale forte de la présence des hivernants européens au Maroc. Avant de détailler ces enjeux, il est possible de détailler le processus par lequel un Européen devient un hivernant au Maroc.

Les hivernants : un profil intermédiaire entre touriste et résident ?

- 7 Dans la pratique même de l'enquête, les contours de la catégorie « hivernant » ont été compliqués à tracer. Les divers profils d'Européens présents, par exemple les touristes, ou encore les résidents, ont nourri largement la compréhension de ce que l'on pourrait saisir comme un profil intermédiaire, celui des hivernants.
- 8 Ces expériences diverses du territoire marocain ne peuvent être séparées de la compréhension des « hivernants » car elles se situent généralement dans un continuum biographique.
- 9 Ainsi, le parcours identifié de façon très courante chez les hivernants, consiste en un ou plusieurs séjours touristiques courts avant ou au tout début de la retraite, suivis de la décision de rester plusieurs mois, 3 mois pour les premières années, comme le permet l'autorisation pour motif touristique, puis 5 à 6 mois grâce à la prolongation. À ce stade, plusieurs voies sont possibles, celles de s'installer définitivement, en formulant la demande d'une carte de résidence, et parfois en achetant un bien immobilier, ou s'installer dans un mode de vie alternant entre deux lieux, le pays d'origine et le Maroc. Ainsi, le profil d'hivernant prolonge celui du touriste, et peut être une étape vers l'émigration, mais peut aussi s'avérer une situation durable.
- 10 Le mode de vie dans lequel s'installent les hivernants, alternant entre l'Europe et le Maroc, s'inscrit dans le cadre d'une rupture biographique forte, la sortie de la vie active (Thomsin, 2001). Après ce moment charnière, les hivernants peuvent s'installer dans un cycle saisonnier d'aller-retour très durable, jusqu'à la dégradation de leur état de santé. Ainsi, sur 48 répondants, couples ou personnes seules, 16 profils d'hivernants étaient venus entre 4 et 9 fois au Maroc, 15 étaient venus entre 10 et 14 fois, 9 plus de 15 fois. On peut mettre en regard ce nombre assez impressionnant d'aller-retour avec l'espérance de durée de vie à la retraite en France qui s'est largement accru ces dernières décennies, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de 23,8 ans passés à la retraite (21,2 ans pour les hommes, 26,5 ans pour les femmes).
- 11 Ce mode de vie conduit à des formes de sociabilité spécifiques. Les observations identifient des espaces de vie différenciés à l'intérieur même du groupe d'hivernants et caractérisés par un relatif entre-soi.

Conflit de légitimité et sociabilité d'entre-soi

- 12 Dans la région d'Agadir, la présence de ces hivernants est bien visible (Desse, 2010). Elle se confond avec celle des retraités présents à l'année, par exemple sur la promenade du bord de mer, ainsi que dans certains restaurants comme ceux de la place du marché du Talborj. Elle se repère spécifiquement par la présence de camping-cars, dans les campings majoritairement, mais également installés de façon informelle et tolérée dans certains centres villes ainsi que sur des terrains en friche ou en travaux sur le littoral.
- 13 La perception de cette présence européenne éphémère mais répétée se formule chez les professionnels marocains, régulièrement en contact avec eux, de façon ambiguë. L'arrivée des hivernants est d'une part indissociable de l'apport économique qu'elle permet.
- 14 Certains campings et résidences fonctionnent ainsi presque exclusivement avec cette clientèle durant les mois d'hiver. Parallèlement, le passé colonial, le différentiel économique et les rapports de domination qui en découlent peuvent entraîner des crispations chez certains habitants marocains.
- 15 Cette perception antagoniste se retrouve fortement dans les discours des hivernants eux-mêmes. Ainsi, les entretiens ont permis d'identifier la mobilisation récurrente d'un argumentaire de justification de la présence sur le territoire marocain. Cet argumentaire se construit généralement dans l'opposition : il s'agit pour l'hivernant de disqualifier les mauvaises pratiques d'autres hivernants afin de mettre en valeur ses bonnes pratiques et ainsi de légitimer sa présence. Ces discours structurent fortement les relations socio-spatiales entre Européens sur le territoire marocain, et met notamment en évidence la fracture entre le groupe des hivernants camping-caristes et celui des hivernants résidant en dur. Les arguments de dynamisation économique et de comportements dominants sont utilisés largement dans cette opposition. Le groupe des camping-caristes est par exemple accusé par les autres groupes de ne rien apporter à l'économie locale et de rester entre eux. À l'inverse, les camping-caristes ont intégré ces accusations et les vivent comme des critiques de la part d'un groupe économiquement dominant, envers leur groupe, caractérisé par une pratique identifiée comme populaire, celle du camping-carisme. Perçus par les camping-caristes comme plus riches qu'eux, les hivernants logeant en dur sont critiqués pour leurs comportements dominant avec les Marocains. Comme dans l'étude proposée par N. Élias et J.-L. Scotson (1965) (*Logique de l'exclusion*), le rejet de l'autre ne repose pas ici sur un racisme de race, mais sur une intégration par chaque groupe de sa propre situation de dominée et de dominant parmi les Européens au Maroc. La position de légitimité ou l'illégitimité de l'hivernant vis-à-vis de la société marocaine est utilisée comme argument pour justifier sa propre présence d'une part, et pour entériner son appartenance à un groupe qui se place au sein de la hiérarchie sociale.
- 16 Ces divisions à l'intérieur même du groupe des hivernants impliquent dans le cas d'Agadir des formes spatiales de sociabilité différentes et donc un rapport différencié à la société marocaine. Du fait de leur mode d'hébergement, les hivernants logeant en dur sont davantage présents dans l'espace urbain. Cela peut s'exprimer par l'achat d'une maison dans le quartier de Charaf, prisé par les Européens et les classes moyennes d'Agadir, ou encore par la location d'un studio dans l'une des nombreuses résidences du centre-ville. Les Européens logeant en dur sont ainsi dispersés dans différents pôles de l'espace urbain, en coprésence - mais pas nécessairement en

interaction - avec certains groupes de Marocains, ainsi qu'avec des Européens résidents à l'année. Du fait de leur véhicule utilisé comme un logement, les camping-caristes se trouvent davantage regroupés dans les lieux spécifiquement produits pour eux comme les campings, ou des lieux qu'ils s'approprient pour un usage spécifique, comme les parkings de centre-ville ou les terrains en friche. La coprésence avec les Marocains est ainsi moins importante et concerne quotidiennement surtout des relations de service marchand.

Conclusions et perspectives : et les autres étrangers ?

- 17 Les hivernants européens constituent une catégorie d'étrangers au Maroc assez mal identifiée quantitativement mais bien visible. L'enquête menée à Agadir a permis de replacer ce groupe dans la continuité des différents statuts d'Européens présents. Plus vraiment un touriste, mais pas encore un résident, les hivernants s'installent dans une dynamique d'aller-retour, entre le Maroc et le pays d'origine, répétée généralement durant plusieurs années.
- 18 Marqués par la perception ambiguë de leur présence, entre l'apport économique et les rapports de domination, ce groupe développe un fort besoin de justification de sa présence au Maroc. Celle-ci passe notamment par la délégitimation des sous-groupes d'hivernants européens perçus comme différents par leurs pratiques. Dans cet argumentaire de la justification, les bons rapports avec les Marocains sont utilisés comme des arguments importants de quête de légitimité.
- 19 L'identification de ces sous-groupes met en outre en lumière des modes d'appropriation de l'espace différenciés, en co-présence plus ou moins forte avec les Marocains.
- 20 L'enquête permet par ailleurs de remarquer l'absence quasi-totale de référence aux étrangers non-européens, notamment aux Africains subsahariens, dans les discours des hivernants européens au Maroc. Ces migrants subsahariens peuvent pourtant être concernés par l'emploi dans le secteur touristique, et donc être en contact avec les hivernants européens. Ainsi, on peut postuler que l'absence dans le discours ne soit pas nécessairement le reflet d'une absence d'interaction pratique entre ces différents groupes d'étrangers présents au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

M. Benson et K. O'Reilly, *Lifestyle Migration : Expectations, Aspirations and Experiences*, Ashgate Publishing, 2009.

M. Desse, « Mobilités touristiques et recompositions socio spatiales dans la région d'Agadir », *Norois*, vol. 214, n° 1, 2010, p. 55-65.

N. Elias et J.-L. Scotson, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997 (première édition en anglais en 1965).

Haut-commissariat au Plan, Direction de la statistique, *Les résidents étrangers au Maroc : profil démographique et socio-économique*, Enquête, Maroc, 2009.

L. Thomsin, « Les mobilités de la retraite », *Pratiques du champ social*, 2001, p. 223-42.